

Il y a plus d'un an, la secrétaire d'État Marlène Schiappa annonçait l'intention du gouvernement d'ouvrir la Procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes dès 2018. Aujourd'hui pourtant, le sujet est esquivé, le débat parlementaire une nouvelle fois reporté et la souffrance des femmes dans l'attente, de fait, ignorée.

Qui peut croire qu'en France, en 2018, la possibilité des femmes à disposer de leur corps soit un débat et non un droit ? **L'interdiction faite aux femmes célibataires et homosexuelles d'accéder à la PMA est un déni du pluralisme de la famille contemporaine.**

Qui peut croire que l'orientation sexuelle, la situation conjugale ou le revenu soient encore des facteurs discriminants dans notre État de droit ? Certaines femmes ont accès à la PMA en France et bénéficient de notre système de protection sociale. D'autres n'ont d'autres choix que de réaliser cette intervention à l'étranger, au prix d'un parcours complexe, onéreux et incertain. Les centres de PMA de Belgique estiment que plus de 2000 Françaises ont recours à leurs services chaque année, auxquelles s'ajoutent les interventions réalisées aux Pays-Bas, en Espagne, au Danemark... Enfin, il y a les femmes qui n'ont simplement pas les moyens financiers de contourner ces lois injustes.

La PMA n'est pourtant pas une question d'éthique médicale. Les lois de bioéthique l'ont légalisée dès 1994. **Il s'agit d'un enjeu d'égalité républicaine et d'éthique politique !** Le 20 novembre, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme s'exprimait en faveur d'une ouverture à toutes au nom du "principe d'égalité". Le Conseil d'État, dans un rapport remis en juillet au gouvernement, l'anticipait en préconisant le remboursement de la PMA par la Sécurité sociale en cas d'ouverture, en vertu du "principe de solidarité". Les murs réactionnaires tombent les uns après les autres, alors qu'attendons-nous ?

PMA : égalité et solidarité pour toutes !

Roland Berthilier
Président du groupe MGEN

Depuis soixante-douze ans, MGEN s'engage pour les droits des femmes. Pour des combats que nous pensions acquis, mais qui sont aujourd'hui remis en cause, à l'instar des difficultés d'accès à l'IVG (pénurie de gynécologues, "clause de conscience", disparités géographiques liées à la cessation d'activité, rentabilité de l'acte, ...). Les débats sur "Familles et Parentalités", qui se sont tenus dans nos sections en 2018, s'inscrivent dans notre action militante pour le progrès social. Cette mobilisation, nous l'avons défendue et portée auprès du Conseil consultatif national d'éthique à l'occasion des États généraux de la bioéthique. Car, **c'est bien au nom de l'égalité et de la solidarité que MGEN demande légitimement le remboursement de la PMA pour toutes les femmes par notre système de protection sociale.**

MGEN est un acteur de société reconnu pour son progressisme et sa mobilisation contre toutes les formes de discriminations. Une fois de plus dans son histoire, elle s'engage pour un monde plus juste et plus solidaire.